

Diagonales : Dodo la Saumure et les économistes

06-02-2015

Jamais à court d'occasions d'élever le débat, les économistes profitent de la confrontation de Dodo la Saumure et de DSK pour soulever une question théorique : quels sont les produits et services qu'on peut légalement échanger tant que la transaction n'est pas marchande, mais qui tombent sous le coup de la loi lorsqu'ils font l'objet de compensations financières ?

Pour la France, ont été identifiés jusqu'à présent : le don d'organe, l'adoption, l'amour, les faveurs politiques, les lettres de recommandation, les périodes de garde des enfants de couple divorcé, un verre de whisky chez le voisin. Il y en a sans doute bien d'autres. Avis aux amateurs.

Jean-Jacques Salomon

jjsalomon@oomark.com